Les collectionneurs au rendez-vous…

La première vente de timbres de collection directement dans les locaux du Défap, boulevard Arago à Paris, a eu lieu le 29 février dernier. Les vignettes, rares et précieuses pour certaines, communes pour d'autres, étaient vendues soit en vrac, soit à l'unité. En sus, des cartes postales – timbrées, bien sûr – étaient également proposées aux collectionneurs.



L'annonce de cette vente avait été diffusée non seulement dans les journaux spécialisés et dans les clubs, mais également et dans le magazine *Paroles protestantes*, sur la radio Fréquence protestante (100.5 FM) et au sein des paroisses parisiennes. Du coup, un public relativement nombreux a défilé au Défap toute la journée, attiré par le caractère exceptionnel de l'événement.



Geneviève Minssen © Défap

Geneviève Minssen et Alain Gilles, les deux bénévoles responsables du service Philatélie au Défap, ont accueilli et orienté collectionneurs, amateurs et simples curieux. « Certains viennent parce qu'ils sont passionnés et recherchent un timbre en particulier. En général, ceux-ci font déjà partie d'un club philatélique », explique Alain Gilles. D'autres se déplacent par curiosité, ou pour soutenir l'un des projets du Défap, comme cette dame venue de Belgique : « Ma mère a vu l'information et je suis venue pour soutenir la mission », confie-t-elle en examinant les timbres. Elle repartira quelques instants après avec un lot de vrac.

Les fonds récoltés – près de 500 euros – vont en effet servir à financer des bourses pour les étudiantes de l'Université presbytérienne du Congo (UPRECO), à Kananga, au centre de la République démocratique du Congo. Il s'agit de l'une des universités protestantes avec lesquelles les Églises de France

sont en lien dans ce pays, à travers le Défap. Cette relation se traduit dans sa globalité par un soutien direct à la faculté de théologie, l’échange d’enseignants et plus spécifiquement par des bourses versées directement aux étudiantes qui suivent les enseignements délivrés à l’UPRECO en théologie, droit ou agronomie.